

Objectif 12 Protéger la flore patrimoniale et en particulier les 3 espèces emblématiques : Gentiane de Ligurie, Reine des Alpes, Saxifrage à fleurs nombreuses

Objectif XII : Protéger la flore patrimoniale et en particulier les 3 espèces emblématiques : Gentiane de Ligurie, Reine des Alpes, Saxifrage à fleurs nombreuses

La flore patrimoniale du coeur de parc compte plus de 220 espèces, qui font l'objet d'inventaires

tendant vers l'exhaustivité. Elles font l'objet de mesures de suivi scientifique de manière à prévenir l'extinction de leurs populations en coeur. Lorsque cela est possible, les investigations sont poussées jusqu'au niveau génétique, eu égard à leur extrême sensibilité. Les actions identifiées pour la protection des écosystèmes (objectifs VII, VIII IX et X) qui sont susceptibles d'abriter cette flore prioritaire contribuent également à sa préservation.

Ces espèces sont prises en compte dans l'établissement des plans de gestion pastoraux. L'apiculture, qui leur est très largement favorable, est une activité soutenue.

De manière plus ciblée, les décisions de gestion visent à préserver les différentes sous-populations de gentiane de Ligurie, à maintenir une population de reine des Alpes dans le vallon du Lauzanier et à conserver toutes les sous-populations de la saxifrage à fleurs nombreuses.

Référence ID de l'article : #2033

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-07 13:41